

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Election du CA 2021

Comme défini dans notre Règlement Intérieur, les membres du Conseil d'Administration sont élus au scrutin majoritaire plurinominal à candidatures isolées. Chaque électeur sélectionne, via le formulaire de vote, 10 personnes dans la liste proposée.

Cette liste est composée d'au minimum 10 membres titulaires de l'association et seuls deux membres issus d'une même promotion peuvent être candidats.

La liste des candidats au Conseil d'Administration 2021 est la suivante :

- Dialnba CAMARA, promo 2016
- Amaury CLAUDEL, promo 2006 (CA 2020)
- Louise FUGERAY, promo 2015 (CA 2020)
- Marius GIPPERICH, promo 2017 (CA et Bureau 2020)
- Eloïse GUIRAL, promo 2020
- Emile HAYE, promo 2013 (CA et Bureau 2017)
- Guillaume MOUTTON, promo 2017 (CA et Bureau 2020)
- Harry NIZARD, promo 2003 (CA 2020)
- Carsten STEINHILB, promo 2012 (CA 2020)
- Lucas THIEBAUT, promo 2019 (CA et Bureau 2020)
- Antoine TODESCHINI, promo 2018 (CA 2020)

Comme indiqué dans les statuts de l'association, les membres du Bureau Directeur (Président, Vice-président, Trésorier et Secrétaire) seront élus par les administrateurs 2021 à la suite de l'Assemblée Générale.